

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Décembre 1925-Janvier 1926

SOMMAIRE :

Assemblée générale. — Réunions du Mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 11 décembre.
- 2° Concert du 12 novembre.
- 3° Décoration.
- 4° Mariages. — Naissances. — Décès.
- 5° Nouvelle Sociétaire.
- 6° Changements d'adresses.
- 7° Concours et Examens.
- 8° Avis.

II. Société de Bienfaisance

- 1° La Vente de charité.
- 2° Le Cercle amical.
- 3° L'Arbre de Noël.

III. Notes et Informations

- 1° Cours de la Croix-Rouge française.
 - 2° Cours de sténo-dactylo.
 - 3° Œuvre générale de l'Enfance.
 - 4° Association des Infirmières visiteuses.
-

Assemblée générale

L'Assemblée générale est fixée au jeudi 28 janvier, à 2 h. 1/2.

ORDRE DU JOUR

Rapport de la Présidente.

Compte rendu financier de la Trésorière et projet de budget.

Election de cinq membres du Conseil.

Se présentent :

Mlles *Geneviève Dentan,*

Marie-Thérèse George,

Henriette Hécart, M. S.,

Geneviève Maury, M. S.,

Alice Noël,

Alice Plantivaud,

Madeleine Romand, M. S.

Election du Bureau.



Les sociétaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée générale sont instamment priées d'envoyer leur vote par correspondance. Nous demandons à toutes les aspirantes d'assister à cette réunion où elles s'initieront à la vie de l'Association et nous espérons la présence d'un grand nombre de nos membres honoraires.

A l'issue de l'Assemblée, tasse de thé.



Réunions de bienfaisance, les jeudis 14 janvier et 11 février, à 5 heures.

Le jeudi 11 février, Assemblée générale de la Société de bienfaisance et élection des membres du Comité.

Cercle Amical, les dimanches 17 janvier et 21 février, à 2 heures 1/2.

1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 11 décembre

Le Conseil de l'A. s'est réuni le 11 décembre à 2 h. 1/2, pour préparer l'Assemblée générale, sous la présidence de Mlle Weil.

Ni l'une, ni l'autre de nos présidentes d'honneur n'assistaient à la réunion : Mlle Plicque a été, à son grand regret, retenue au dernier moment par un empêchement imprévu et Mme Thirion nous a écrit combien elle était désolée de ne pouvoir assister à notre Conseil, « étant prise tous les vendredis de 2 heures 1/2 à 4 heures, sans qu'il lui soit possible de se rendre libre ».

Étaient présentes, outre Mlle Weil : Mlle Romand (Vice-présidente) ; Mme Delzant et Mlle H. Burgaz (Secrétaires) ; Mlles L. Bouteille et G. Belot (Trésorières) ; Mlles Courtin, Kaufmann, Hécart.

S'étaient excusées, Mlles Chalufour, Maury, Picard. Mmes Jeangirard, Kœchlin et Piat. Ces deux dernières en exprimant leurs regrets de n'être point des nôtres annoncent leur intention de ne pas se représenter aux élections, « l'expérience de l'année écoulée leur ayant montré qu'elles ne peuvent être aussi régulières aux réunions qu'elles le voudraient. »

« D'autre part, ajoute Mme Kœchlin, il y aurait intérêt à ce que les nouvelles générations aient leur place au Conseil, dès qu'elles ont atteint l'âge nécessaire ; je préfère donc m'en retirer, pour le moment tout au moins. »

Nous espérons, en effet, que l'abstention de Mme Kœchlin ne sera que momentanée, car, tout en nous inclinant devant sa décision, nous ne pouvons sans un vif regret la voir s'éloigner du Conseil de l'A. qu'elle a, pendant ses deux années de présidence, dirigé avec tant d'intelligence, d'activité et de cœur.

Nous ne regrettons pas moins vivement le désistement de Mme Piat, car nous nous rappelons avec reconnaissance quelle trésorière dévouée et compétente l'Association trouva en elle pendant plusieurs années, et comment elle ne cessa ensuite d'apporter aux délibérations du Conseil l'appoint de son expérience.

Les autres membres sortants du Conseil, Mlles Hécart,

Maury, Romand se représentent aux élections auxquelles Mlles Dentan, M.-T. George, A. Noël et A. Plantivaud posent également leur candidature.

L'Assemblée Générale est fixée au jeudi 28 janvier, à 2 h. 1/2 et sera suivie d'un thé.

L'Ordre du jour en est établi et comporte le rapport de la Présidente et celui de la Trésorière. Celle-ci soumet au Conseil son projet de budget au sujet duquel quelques questions sont soulevées.

1° Mlle Romand demande qu'un don soit fait à l'œuvre de « l'Abri » qui nous a fourni gracieusement l'installation de la Vente de Charité.

C'est, en fait, la Société de Bienfaisance qui a réalisé ainsi une économie importante, mais au point de vue moral, c'est l'Association, représentant l'ensemble des élèves du Lycée, qui doit faire un geste officiel.

On décide donc d'accorder un don de 50 francs sur le reliquat des ressources exceptionnelles ce qui n'empêchera pas sans doute la Société de Bienfaisance d'envoyer, de son côté, une subvention à « l'Abri ».

2° L'augmentation des frais d'impression du *Bulletin* nous force à prévoir, cette année, une somme de 2.400 francs pour notre publication.

3° La question du chauffage n'a pas été réglée et ne peut l'être encore, d'autant plus que le système de chauffage du Lycée actuellement très onéreux va probablement être changé. Il sera possible, quand ce changement sera accompli, de chauffer une partie seulement des bâtiments. Provisoirement, les réunions d'hiver auront lieu dans le grand parloir que Mme la Directrice veut bien nous prêter, ce dont nous lui sommes bien vivement reconnaissantes.

L'équilibre budgétaire prévu pour 1926 ne nous laisse qu'une disponibilité de 500 francs pour la caisse de secours ou de prêts d'honneur.

Nous comptons demander aux ressources exceptionnelles (bal et fête du Lycée), les fonds supplémentaires pour ce chapitre où nous avons dépensé cette année 3.000 francs.

Des convocations spéciales vont être immédiatement envoyées pour l'Assemblée générale et le bal fixé au samedi 23 janvier. Il aura lieu, comme l'an passé, salle St-Didier et le prix en demeure à 10 francs.

Sur la demande de la Secrétaire, les notices destinées à la rédaction de l'annuaire seront jointes à ces convocations.

La présidente donne lecture d'une lettre de remerciements de la titulaire de la Bourse d'Etudes et demande des concours pour la Vente de la Mairie qui a lieu le 22 décembre et où le Lycée Molière a un Comptoir. Notre participation à cette vente ne peut être mise en question, mais sa date étant si proche de la nôtre, nous ne pouvons obtenir le résultat que nous souhaiterions. Si le Lycée Janson nous apportait sa collaboration pour nous amener des clients, nos efforts seraient beaucoup plus fructueux.

En ce qui concerne notre propre vente, Mlle Weil est heureuse de nous annoncer que, d'après les chiffres actuellement connus, le bénéfice net dépasse 42.000 francs.

Elle nous informe également que la Société de Secours aux Blessés militaires offre d'organiser, au Lycée, des cours au sujet desquels des renseignements seront donnés dans le *Bulletin* et affichés dans le hall du Lycée.

Compte rendu du Concert du 12 novembre

La réunion de bienfaisance de novembre a été précédée d'une séance musicale au cours de laquelle il nous a été donné d'apprécier le talent d'une de nos anciennes compagnes : Mme Dumont-Rouffilange.

Un auditoire nombreux, composé de professeurs, d'élèves anciennes et actuelles, s'était donné rendez-vous dans la salle des fêtes.

Mme Dumont-Rouffilange débute par un morceau de Legreuzi qui fait ressortir d'une façon brillante sa voix aussi claire qu bien timbrée. Plusieurs classiques, du Mozart aux airs familiers, font plaisir à tous.

Nous l'entendons ensuite dans les grands modernes et applaudissons Fauré, Duparc, Pierre de Bréville, Ravel.

Mlles Berthe Brunet et Colette Turpin se montrent d'excellentes accompagnatrices.

A son tour, pendant un court intermède, Mlle Turpin exécute, avec infiniment de brio et d'expression, un « Nocturne » de Fauré et « Séguidillas », d'Albeniz.

Encore sous le charme de cette heure de musique, nous faisons tous des vœux pour le succès de Mme Dumont-Rouffilange, certaines qu'avec un talent et une méthode tels que les siens, elle ne peut manquer d'être un excellent guide aux jeunes qui voudraient travailler le chant.

Décoration

Mlle J. Chauvin, Docteur en Droit, professeur au Lycée Molière et membre honoraire de notre A. vient d'être nommée Chevalier de la Légion d'honneur.

Toutes celles qui connaissent Mlle Chauvin ou qui furent ses élèves ne peuvent qu'applaudir à une distinction si bien méritée par ses hautes capacités juridiques, sa persévérance et son énergie à défendre la cause des femmes.

Rappelons qu'elle fut la première devant qui s'ouvrirent les portes de la Faculté de Droit.

Toutes celles qui depuis ont suivi son exemple (et elles sont nombreuses parmi nous) doivent lui être reconnaissantes d'avoir si dignement montré la voie.

Nous la prions d'accepter nos respectueuses et très cordiales félicitations.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Geneviève Tijoux avec M. René Rousselin, sous-lieutenant au 129^e régiment d'Infanterie.

Mlle Yvonne Burgaz avec M. François Portal, Ingénieur des Arts et Manufactures, Ingénieur à la Compagnie des Mines de Bor (Serbie) (1).

Mlle Marie-Thérèse Lion avec M. Etienne Vachier, Huissier près des Tribunaux Civils et de Commerce, à Toulon.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleures félicitations et tous nos vœux de bonheur.

(1) Mme Portal a été informée qu'un certain nombre d'invitations à son mariage ne sont pas parvenues à leurs destinataires. Elle en exprime ici son plus sincère regret.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Anne-Louise, fille de M. et Mme J. Van de Griendt (Georgine Barnet).

Micheline, fille de M. et Mme J. Castier (Marguerite Pinloche).

Madeleine, fille du Capitaine et Mme Stoltz (Aimée Roux).

Jacques, fils de M. et Mme Alesi (Jeanne Courtin).

Jean, fils de M. et Mme Delvigne (Madeleine Amadiou).

Nos meilleurs souhaits aux nouveau-nés et toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous avons appris la mort de :

M. Mansoy, mari de Mme Mansoy, professeur au Lycée.

Mme Picard, mère de Mlle Suzanne Picard.

Mme Vve Charles Pazin, grand-mère de Mme Marcel Bochet (Marcelle Bonnard), de Mme Pierre Bochet (Geneviève Rousseau) et de Mlle Madeleine Bochet.

Mme Emile Kœchlin, belle-mère de Mme Kœchlin (Renée Bergmann).

Nous prions Mme Mansoy et nos compagnes si douloureusement éprouvées de croire à notre profonde sympathie.

Nouvelle Sociétaire

Mlle Reine Duroux, 21 bis, rue de Boulainvilliers, 16^e.

Changements d'adresses

Mme Hanoteau (Jeanne Sterin), Avenue du Pont-de-Luttre, Forest, près Bruxelles (Belgique).

Mme René Rousselin (G. Tijoux), aux soins du Lieutenant Rousselin, 129^e Régiment d'Infanterie, Le Havre (S.-Inf.).

Mme Etienne Vachier (M.-T. Lion), aux soins de M. E. Vachier, huissier près des Tribunaux Civils, Toulon (Var).

Mme François Portal (Yvonne Burgaz), Mines de Bor, Bor (Yougoslavie).

Mlle France Chalufour, Place des Ecoles, Boulogne-s.-Seine (Seine). Tél. 283.

Mlle Suzanne Chalufour, Bedgebury-Park, Goudhurst, Kent.

Mme Castier (M. Pinloche), 4, rue Miche, Saïgon (Cochinchine).

Mme Leclerc (S. Kastler), 18, rue Gustave-Courbet, 16^e.

Mme André Bouet (A. Lecoq), 7, rue Guillaume-le-Conquérant, Caen (Calvados).

Mme Renouard (Camille Regnault), Tribunal Le Puy (Haute-Loire).

Mlle Marthe Sauvageot, 3, rue de Paris, Boissy-St-Léger (S.-et-Oise).

Mme J. Gallois, Boubiers, par Chaumont-en-Vexin (Oise).

Mme Vèzes (Madeleine Joubert), 44, rue Rodrigue-Péreire, Bordeaux (Gironde).

Mme de la Patelière (Suzanne Lamon), 11, rue Visconti, 6^e.

Mme de Manoncourt (Ada Villepigne), 83, Bd St-Michel, 5^e.

Mlle Jacqueline Magnant, 88, Av. de Breteuil, 15^e.

Mme Letouzé (M. Treney), 25, rue St-Germain, Poitiers (Vienne).

Mme Bouan (A. Polack), chez Worms et Cie, Brest (Finistère).

Mme Dubois (Aline Durand), aux soins de M. Dubois, Notaire, à St-Just (Marne).

Mlle Gisèle Half, 69, rue de la Pompe, 16^e.

Mme André Lévy (Emilie Seligmann), 48, rue du Docteur-Blanche, 16^e.

Mlle L. Pozzi, St-Xandre (Charente-Inférieure).

Mlle Irène Kaz, 3, rue de la Mission-Marchand, 16^e.

Mme Charles Picard (Louise Rousselot), Agrégée de lettres, 281, Cours Emile-Zola, Lyon-Villurbanne (Rhône).

Mlle Georgette Mariani, 70 bis, Avenue d'Iéna.

Mme Bourgeois (S. Regnault), Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Mlle Madeleine Lévy, 84, rue La Fontaine, 16^e.

Mlle Henriette Tangy, 23 et non 25, rue de l'Annonciation.

Mlle Chauvin, membre honoraire, professeur au Lycée Molière, 16, rue aux Aulx, Provins (S.-et-Marne).

Mlle Madeleine Boudène, c/o Irm Egede, Vemmetofte, pr. Faye (Danmark).

Concours et Examens

Nous apprenons avec plaisir les beaux succès de plusieurs de nos compagnes :

Mlles Marguerite Reboul et Marguerite Bernard ont été reçues au 1^{er} certificat de Licence, l'une de Philosophie et thème, l'autre de Français et version.

Mlle Nelly Raynal a été reçue, 1^{re} de la Série, au Certificat de Mathématiques générales.

Mlle Odette Dupont est reçue Externe des Hôpitaux de Paris.

Mlle Jacqueline Devin vient de subir avec succès les épreuves du Doctorat Economique (Sciences Politiques).

Nous leur adressons à toutes trois nos plus vives félicitations.

Rectifions aussi une erreur du dernier *Bulletin* : Mlle Aghion entre au P. C. N. et n'en sort pas et Mlle Labour commence seulement son droit.

Avis

Une ancienne élève du Lycée logerait au pair (Quartier du Luxembourg) une institutrice un peu musicienne qui ne serait occupée que le matin par deux enfants.

S'adresser au Lycée ou à la Secrétaire de l'Association.

2. Société de Bienfaisance

Compte rendu de la Vente de charité des 2 et 3 décembre

La vente de charité de notre Lycée a eu lieu, comme de coutume, dans les premiers jours de décembre.

Depuis longtemps il en était question et chaque organisatrice, chaque élève, cherchait pour son comptoir la surprise qui aurait le plus de succès.

L'avant-veille et la veille l'effervescence est grande : avec l'aide bienveillante de leurs professeurs, les différentes classes procèdent à la disposition des comptoirs. Pour les décors, on fait appel au talent de chacune : ici, ce sont des affiches attirantes, là, des feuillages adroitement disposés.

Le mercredi, à 2 heures, tout est prêt ; le réfectoire, le préau, la salle des fêtes et même une classe avoisinante sont transformés en salles de vente. L'étoffe claire des comptoirs s'harmonise agréablement avec le ton des pièces, et l'aspect de l'ensemble est à la fois harmonieux et varié.

Le comptoir des professeurs et des anciennes élèves dans la salle des fêtes se dresse majestueux et imposant ; il possède avec des objets de papeterie, parfumerie, layette, des broderies ravissantes qui font l'admiration générale. Nous devons féliciter les organisatrices, Mlles Ménasché et Plantivaud, d'avoir su mettre en valeur ces jolies choses.

Celui des aveugles, dans le premier préau, est dirigé par Mlle Schlessler autour de qui se groupent les anciennes que l'œuvre des Aveugles intéresse particulièrement. On trouve là, à côté de la layette et de l'alimentation, des brosses de toutes sortes et des reliures d'art faites par les aveugles. La recette permettra à Mlle Schlessler de continuer l'œuvre entreprise depuis de nombreuses années.

Dans le réfectoire, le comptoir de Mlle Zilliox étale aux regards admiratifs et pleins de convoitise des enfants, de jolies poupées et des jouets pleins de variété. A elle, chaque année, ainsi qu'aux anciennes qui la secondent, revient une bonne partie du bénéfice de la vente.

Mais le buffet se réserve la plus grande partie du réfectoire transformé en véritable salon de thé ; sur les tables ornées de plantes vertes, des tasses aux coloris divers mettent une note coquette et gaie.

Des gâteaux appétissants, des boissons et rafraichissements variés attendent les amateurs.

Petit à petit, le monde arrive ; à 4 heures, les salles sont pleines, les comptoirs assiégés, et le buffet envahi ; là les vendeuses doivent faire preuve d'agilité et d'adresse pour maintenir en équilibre les plateaux surchargés.

Différentes attractions captivent les joueurs ; autour de la loterie « au champagne », organisée par Mlle Bayrou et Mme Rouillon-Vaconsin, une animation joyeuse règne ; chaque tour enlève une bouteille destinée à l'heureux gagnant.

Le jeu de pêche attire surtout les garçons, tandis que la bonne aventure dévoile aux jeunes filles des secrets que seule la magicienne peut leur faire connaître.

Grâce à la recette fructueuse, qui nous a permis de réaliser un bénéfice net de plus de 42.000 francs, la Société de Bienfaisance pourra continuer son œuvre d'assistance et les vacances de 1926 sont, dès maintenant, assurées pour les nombreux enfants dont nous nous occupons. C'est une grande joie aussi pour les anciennes de retrouver dans leur lycée les professeurs et les compagnes qu'elles n'ont point oubliées.

Ces souvenirs restent si vivaces que l'une d'entre nous les évoque, entre les plus chers, en nous envoyant, du fond du Canada, une généreuse offrande à l'occasion de notre Vente.

Cercle Amical

Réunions de novembre et de décembre

La réunion de novembre débuta par une répétition assez rapide des chants dans la salle des fêtes, puis, à cause du froid précoce, toutes se rendirent dans le grand parloir bien chauffé que Mme la Directrice avait mis à la disposition du Cercle Amical, ce dont nous lui sommes bien reconnaissantes.

On y continua les chants sans accompagnement, puis nos jeunes amies furent chacune invitées à nous raconter brièvement leurs vacances et à en signaler les souvenirs les plus marquants.

Nous avons écouté avec un vif intérêt quelques-uns de ces récits particulièrement vivants et pittoresques.

Le goûter rappelle dans la salle des fêtes où du chocolat fumant attend les amateurs.

Pour ne pas manquer aux bonnes habitudes, la journée se termine par quelques tours de danses, réclamés à l'unanimité.



En décembre, les jeunes filles du Cercle étaient nombreuses, mais les anciennes élèves, un peu rares, surtout au début de l'après-midi.

Réapparition de Madeleine Albert-Petit, en costume de la Croix-Rouge: elle est institutrice au Préventorium de Valloires (par Vron, Somme), revêtue de l'uniforme de la maison, dont elle a saisi l'occasion de nous parler. De très belles vues de l'ancienne abbaye, dans la charmante vallée de l'Authie, quelques passages d'une conférence d'André Hallays: voilà qui a montré dans quel beau cadre architectural et historique les enfants délicats reçus à Valloires reprennent couleur et vie grâce à la liberté d'une éducation très moderne. Mme H., dont les deux petites sont là-bas depuis un mois, écoutait avidement, désireuse de connaître la maison où elle s'est résignée à envoyer Simone et Suzanne pour se consacrer à son pauvre Daniel.

Une jeune fille du Cercle a émis le désir de passer un été là-bas, tout en promenant et en surveillant les enfants. D'anciennes élèves peuvent aussi, à n'importe quelle saison, y faire un stage, dans un milieu vivant, intelligent, artiste. (Valloires vient de recevoir un prix de l'Institut).

Le Cercle s'est terminé par la tombola traditionnelle, très largement fournie.

L'Arbre de Noël

Jeudi 17 décembre, a eu lieu, comme chaque année, au Lycée, l'arbre de Noël. Grande fête pour nos petits qui, dès 2 h. 1/2, se pressent dans le hall d'entrée. Leur visage rayonne de cette joie du plaisir tant désiré et qui arrive enfin, et pour lequel, depuis plusieurs semaines, ils s'efforcent d'être bien sages. Tous ces petits cœurs battent, palpitent dans l'espérance d'une belle surprise...

En attendant, ils s'ébattaient gaiement dans la cour, stimulés par le froid. Puis la cloche rappelle toute la nichée vers une bonne tasse de chocolat fumant. On se croirait dans une volière.

Enfin, voilà l'éblouissement. Tous se groupent ravis, autour de l'arbre rayonnant, et le chœur des grandes élèves accompagné par une ancienne entonne « Mon beau sapin ». Ensuite de jeunes artistes montent crânement sur l'estrade pour chanter ou réciter. Les deux petites B..., n'ont pas perdu leur renommée, et leur jeune sœur fut vivement applaudie. Un garçonnet nous conta avec un calme et un sérieux surprenants l'histoire « d'Adèle sa bien-aimée », sans se douter du fou rire qu'il provoquait parmi l'auditoire. Tout cela semblait long aux tout petits, et l'un d'eux, une brunette éveillée de cinq ans s'avance seule vers l'arbre, attirée par les lumières. Maternellement Mlle Romand la prend sur ses genoux. La distribution se fait dans un tumulte de voix dominé par celle de Mme Ficquet, qui appelle les noms pour la distribution des paquets préparés. La joie est si bruyante que les chœurs ont peine à se faire entendre, surtout lorsque paraît le Père Noël ! Après une ovation, il prend place sur l'estrade et la distribution se termine. L'arbre est dépouillé par les élèves qui en remettent les objets aux enfants. Toute la jolie volée se disperse dans les galeries pour vite aller montrer les cadeaux aux parents.



3. Notes et Informations

Cours de la Croix-Rouge Française

Les devoirs de famille, les occupations professionnelles permettent à un très petit nombre de femmes de se consacrer aux études nécessaires pour être infirmières, mais *toutes peuvent et doivent devenir auxiliaires.*

Les auxiliaires de la Croix-Rouge Française répandront autour d'elles les notions d'hygiène, de préservation antituberculeuse, elles sauront comment maintenir en santé les nourrissons et seront préparées à jouer un rôle utile au cas de toute catastrophe pouvant frapper autour d'elles.

Les auxiliaires doivent se souvenir qu'elles contractent un engagement moral envers la Société de Secours aux Blessés militaires. Celle-ci serait reconnaissante à toutes celles qui verseraient une cotisation annuelle de 30 francs (membre titulaire), ou de 10 à 30 francs (membre souscripteur), ou de 1 à 10 francs (membre adhérent).

Les Cours d'Auxiliaires de la Croix-Rouge comprennent une série de 12 cours théoriques et de 12 cours pratiques.

Une infirmière de la Croix-Rouge offre de les faire gratuitement au Lycée, à partir du 1^{er} février s'il y a suffisamment d'inscriptions.

Prière à toutes celles que cela intéresse d'envoyer leur adhésion à Mme la Directrice.

Cours de sténo-dactylo

Mlle Lévy, professeur de Sténo-dactylo dans différents lycées de Paris, organise à Molière un cours qui peut être d'une grande utilité pratique pour toutes actuellement.

Pour tous renseignements s'adresser au Lycée.

Œuvre générale de l'Enfance

On nous demande de faire connaître l'Œuvre Générale de l'Enfance qui publie la *Revue de l'Enfance* et dont le siège est 35-37, rue Boissy-d'Anglas (Tél. : Elysée, 43-14).

Elle renseigne sur toutes les Œuvres d'Assistance Infantile, sur le Placement des Enfants, le Placement des enfants des Régions libérées dans les Colonies de Vacances, le Placement des Travailleuses Sociales, le Placement, l'Orientation Professionnelle et le Placement général. Elle donne des renseignements juridiques et administratifs concernant les lois d'hygiène. Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté le samedi après-midi.

Association des Infirmières visiteuses

Le souvenir de Berthe Milliard et la présence de deux de nos compagnes, Mlles de Montmort et H. Rott, dans le Comité des Infirmières Visiteuses contribue à maintenir un lien étroit entre cette Association et la nôtre. La modeste cotisation que nous versons chaque année est un témoignage de notre sympathie pour cette œuvre d'excellente assistance sociale dont nos compagnes pourront apprécier la portée et l'intérêt par quelques extraits du rapport de la secrétaire générale pour 1926.

« Les comptes rendus des divers groupes forment, chaque mois, des chiffres impressionnants sur les malades soignés à domicile, les consultations de nourrissons, le nombre toujours croissant des enfants envoyés au grand air et au bord de la mer après des années, des mois passés dans l'air débilitant de la grande ville...

Ces enfants, rendus à la santé ou préservés des maladies qui les guettent, sont pris partout... et jusque dans les écoles où, grâce à la bienveillance de l'administration, des Directeurs et des Directrices, les *Infirmières Visiteuses Scolaires* ont pu pénétrer...

Les Présidentes des Groupes d'I. V. qui ont eu, pour la première fois, la pensée d'atteindre la famille par l'enfant de l'école, ont fait faire un grand pas aux principes d'hygiène et de salubrité publique qui sont maintenant à l'ordre du jour de toutes les préoccupations charitables et sociales.

...La Présidente des I. V. pense, avec une vue très juste de l'avenir, qu'un autre grand champ d'action s'ouvre à l'Association et elle a l'intention de favoriser, de tout son pouvoir, les *Infirmières Visiteuses Cantonales*. Visiter les malades dans les campagnes, les soigner dans leurs maladies sous la direction des médecins, répandre dans les villages les principes d'hygiène si méconnus jusqu'alors, c'est là une belle idée qui peut amener des résultats importants pour la France tout entière. Cette organisation a été déjà réalisée par Mlle de Montmort dans les communes qui entourent St-Vrain et par les Visiteuses Cantonales d'Alsace. »

A l'œuvre des Infirmières Visiteuses se rattache celle des logements sanatoria dont l'idée dominante est de donner un logis clair, spacieux, bien aéré, à des malades tuberculeux avec leurs familles, de façon à prévenir les dangers de contamination,

tout en donnant au malade, dans son domicile, les soins que comporte son état. Toutefois, le règlement stipulant qu'une famille doit quitter son logement quand elle ne remplit plus les conditions voulues pour l'occuper, soit pour cause de guérison, soit pour cause de décès du malade, il en résulte une difficulté presque insurmontable à l'heure actuelle. En effet, pour congédier une famille, il faut lui trouver un logis et la crise du logement rend ceci bien difficile.

Les L. S. n'ont accueilli, cette année, que deux nouvelles familles.



Parmi les rapports des groupes des différents arrondissements de Paris, celui du 16^e présenté par notre compagne Mlle Maze, chef d'équipe, nous intéresse plus particulièrement.

Nous y relevons que la liaison avec toutes les Œuvres d'Assistance de l'arrondissement devient de plus en plus fréquente, et que les L. V. ont pu obtenir de ces œuvres ou de bienfaiteurs privés, des participations pour les placements, ou des secours s'élevant, au cours de l'année, à une dizaine de mille francs.



Le Gérant : A. COUESLANT.

IMP. A. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 31.915